

Brèves municipales

Octobre 2024

POINT SUR LE CHANTIER DU CABINET MEDICAL

Le ravalement côté façade d'entrée Espace Joséphine Baker est presque achevé tandis que celui de la rue Aristide Briand a commencé. Les peintures intérieures sont presque terminées. Le chantier avance suivant les délais prévus.



LA REUNION DE LA COMMISSION RISQUES INONDATION s'est tenue le 8 octobre à la mairie. En voici les grandes lignes :

Présents : élus : Laurent Laroche, maire
 Michel Jouanneau, conseiller municipal
 sinistrés : Alain et Martine Lacquement
 Natacha Ageorges
 Daniel Saunier
 Pierrette Leblanc
 Martine Dumazet
 habitant : Roland Méténier
Absente : élue excusée : Claire Bourgoïn-Maimin, conseillère municipale.
Secrétaire : Michel Jouanneau.

Le but de cette réunion était de tirer des conclusions et mettre en place des actions de prévention à la suite de l'inondation exceptionnelle du 30 mars 2024.

Trois points étaient ressortis de la réunion publique avec les sinistrés le 11 juillet dernier :

l'avertissement de la population en cas de risque majeur,
le nettoyage de la rivière : embâcles et bancs de sable,
la gestion des pelles de l'écluse.

1/ l'avertissement de la population : il apparaît à tous que l'installation d'une sirène d'alerte massive aux populations est le seul moyen efficace en cas de crise. Les modalités d'installation, la portée et autres renseignements techniques vont faire l'objet d'une étude approfondie et rapide. Plusieurs sociétés spécialisées vont être contactées et les résultats de cette étude seront discutés lors de la prochaine réunion de la commission.

2/ Le sujet du nettoyage de la rivière est celui qui focalise l'attention des sinistrés et de nombreux habitants de Bélâbre non impactés.

Pour tous, le fait que le lit de la rivière soit occupé par une quantité énorme de sable et d'embâcles constitue un barrage naturel qui s'ajoute à celui représenté par le vieux pont.

Il est évident que si le volume d'eau ne peut plus emprunter le lit que la

rivière (et les hommes) a façonné au fil des siècles, l'eau s'épanche sur les berges.

Lorsque l'on visionne des photos anciennes, on voit très bien que le niveau de l'eau sous les arches du pont était plus élevé que de nos jours.



Les arbres tombés dans l'eau doivent être retirés par les riverains à leurs frais.

Une lettre recommandée devrait leur être adressée rapidement.

3/ la gestion des pelles de l'écluse :

Jean-Marc Pouget, conseiller municipal, EN prend la responsabilité sous l'autorité du maire, secondé par Vincent Dutheil, employé communal et Franck Millet, responsable du camping.

Il a été évoqué une rénovation des mécanismes très difficiles à manoeuvrer manuellement (800 tours de manivelle sont nécessaires pour lever la grande pelle^o). Une échelle de niveau va être placée sur une des piles du vieux pont et une caméra va également être installée par Météo France au niveau du camping qui permettra de visionner en temps réel l'évolution des niveaux sur l'échelle. Restera à déterminer le protocole de transmission de l'alerte.

Actuellement, seul le centre Vigicrue de Prissac nous donne l'alerte.

M.le Maire et la municipalité sont très attentifs à ce problème de risque majeur qui n'a pas entraîné de perte humaine mais des dégâts très importants le 30 mars dernier.

L'alerte donnée par la crue du 18 octobre vient renforcer cette volonté d'avancer rapidement.